

Manger bio pour la planète : L’AFFICHAGE ENVIRONNEMENTAL PEUT-IL ORIENTER LE CHOIX DES CONSOMMATEURS ?



Bientôt, les produits alimentaires arboreront une note sur leur empreinte environnementale pour accompagner les consommateurs dans la transition alimentaire.

L’Agence BIO, fidèle à sa mission d’information des citoyens et des consommateurs sur les enjeux du bio, consacre sa matinale BIO de vendredi prochain à l’affichage environnemental, au moment même où la Loi Climat et Résilience est en débat au Parlement.

Alors que le bio est un mode de production respectueux de la planète, les produits bio pourraient-ils avoir de mauvaises notes ?

Quelles sont les méthodologies choisies derrière la notation ?

Pourquoi la méthode choisie de l’Analyse de Cycle de Vie (ACV) a-t-elle déclenché le débat au sein de l’écosystème bio ? Comment être le plus objectif possible dans l’affichage environnemental ?

Le vendredi 16 avril à 10H, posez vos questions, obtenez les réponses : l’Agence BIO réunira sur son plateau Julien Denormandie, Ministre de l’Agriculture et de l’Alimentation, en vidéo, l’ADEME et l’ITAB, des entrepreneurs et agriculteurs bio engagés sur ce sujet.

**RENDEZ-VOUS VENDREDI 16 AVRIL
SUR LE PLATEAU DE LA MATINALE BIO !**

PROGRAMME

INSCRIPTION

CONTACTS PRESSE :

Agence Oconnection

agencebio@oconnection.fr

ANNE-MARIE BOYAULT : 06 89 28 42 29 - LUCILE LECLERCQ : 06 24 30 56 55

JULIA PHILIPPE-BRUTIN : 06 03 63 06 03

A PROPOS DE L’AGENCE BIO :

Créée en novembre 2001, l’Agence BIO est un groupement d’intérêt public en charge du développement, de la promotion et de la structuration de l’agriculture biologique française qui fêtera ses 20 ans cette année. Elle rassemble, au sein de son conseil d’administration, des représentants des Pouvoirs publics – le Ministère de la Transition écologique – le Ministère de l’Agriculture et de l’Alimentation – et des professionnels (FNAB, APCA, Synabio et la Coopération Agricole).

Ses principales missions :

- Communiquer et informer sur l’agriculture biologique, ses produits, son impact environnemental, social et territorial et gérer la marque AB à des fins de communication,
- Développer et approfondir l’observatoire national de l’agriculture biologique,
- Gérer les notifications des producteurs et autres opérateurs certifiés ainsi que l’annuaire professionnel de la Bio,
- Faciliter la concertation entre partenaires et contribuer à la structuration des filières, au développement des marchés et des dynamiques interprofessionnelles,
- Gérer le Fonds Avenir Bio dont l’objectif est de déclencher et soutenir des programmes de développement des filières biologiques en France. Créé en 2008 puis renforcé grâce au volet transition agricole du plan de relance gouvernemental, il est désormais doté de 13 millions d’euros par an de 2021 à 2022.